



Destinataires : Directions et directions adjointes,
agent.e.s de développement scolaire-communautaire.

Expéditeurs : Pierre-Alexandre Bigras, responsable, programmation et animation culturelle

Date : le 11 avril 2022

Objet : Guide du développement scolaire et communautaire - Programmation estivale

Bonjour,

Vous avez des questions sur la planification des activités et le rôle de l'équipe du développement scolaire et communautaire pendant la période estivale ?

Vous pouvez aller chercher des réponses en consultant le [Guide de la programmation estivale 2022](#).

Les agents de développement scolaire et communautaire travaillent avec les directions d'école et les organismes communautaires pour identifier et réaliser des activités et projets qui rejoignent les jeunes et leurs familles et qui **répondent aux besoins de la communauté** pendant la période estivale.

Étapes de planification :

1. **Avril- Mai** : Les agents développent leur planification pour les activités estivales, basée sur les objectifs spécifiques, et ce, en consultation avec l'équipe scolaire, sous l'approbation de leur direction d'école;
2. **Mai** : Le responsable de la programmation estivale (Pierre-Alexandre Bigras) est disponible pour offrir un appui dans la planification au besoin;
3. **Juin** : Un calendrier global sera produit et partagé entre tous les agent.e.s; ce calendrier sera utilisé pour un travail de promotion au niveau de la province pendant l'été;
4. **Juillet-Août** : Réalisation des activités.

Les agent.e.s et les directions sont prié.e.s de se consulter afin que l'école puisse faire un plan estival, en coordination avec les autres membres du personnel 12 mois.

Merci de compléter le tableau de planification([voir tableau planification](#)) et de le faire parvenir au responsable de la programmation estivale **avant le Mardi 31 mai** à l'adresse suivante:
pierre-alexandre.bigras@csap.ca

Pour plus d'informations sur la programmation estivale, merci de communiquer avec [Pierre-Alexandre Bigras](#)